

COMMENTAIRE DRAMATURGIQUE D'UN EXTRAIT DE PIÈCE

Épreuve à option : oral

Ulysse Caillon et Iris Carré Dréan

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes, dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : extrait d'une pièce

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés : Dictionnaire de langue française

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : œuvre dont le sujet est extrait

Pour l'épreuve orale, il est demandé aux candidat·es de présenter un commentaire dramaturgique sur un extrait de pièce donné. L'exercice commence par une introduction – comprenant une présentation de la pièce et de l'extrait proposé –, la lecture du passage, une problématique et l'annonce du plan de l'explication. Ces trois derniers éléments peuvent être amenés dans l'ordre souhaité par le/la candidat·e. La problématique choisie doit rendre compte des spécificités de l'extrait tout en le reliant à l'économie de la pièce ou à la dramaturgie et à la poétique singulières de l'auteur·rice. Le plan rend compte d'une composition du passage étudié : les mouvements dégagés en exposent les changements énonciatifs et les ruptures dans l'action, le rythme ou la tonalité. Le développement de l'explication est linéaire et s'achève par une conclusion.

Pour la deuxième année consécutive, le jury de théâtre a interrogé les candidat·es sur des extraits de l'œuvre de Jean Genet, limitée aux trois pièces *Les Bonnes*, *Le Balcon* et *Les Nègres*. Le jury a cependant apprécié et valorisé, sans que cela soit spécifiquement attendu, les références aux autres pièces de Genet (et même à d'autres œuvres non-théâtrales) que les candidat·es ont pu faire dans leurs exposés et entretiens. Cependant, le jury rappelle que ces parallèles avec d'autres œuvres ne doivent pas se faire au prix d'une réduction de celles-ci, et qu'il est bon de pratiquer autant les rapprochements que les distinctions. Quelques mentions des *Paravents* au programme de l'écrit (et de l'oral de l'ENS de Lyon) ont paru parfois quelque peu forcées. Des références très générales, à Shakespeare par exemple, ont également semblé hors-propos.

Le jury souligne le bon niveau de préparation des sept candidat·es admissibles : les candidat·es avaient toutes manifestement lu les œuvres et en connaissaient les grands enjeux. Aucun·e candidat·e n'a renoncé en cours de préparation ou n'a semblé totalement pris·e au dépourvu par l'extrait qui lui avait été proposé. Tous les exposés étaient globalement structurés et témoignaient d'une vraie tentative de confrontation au texte. Le contraste des résultats chiffrés de l'épreuve n'est donc en rien lié à une connaissance superficielle de Genet et de ses pièces. Les candidat·es se sont bien saisis de la possibilité de feuilleter les exemplaires des œuvres

qu'ils/elles ont à disposition pendant la préparation : ils/elles ont ainsi pu relire les consignes préliminaires de Genet au début de chaque pièce pour les monter, qui ont été souvent citées. Le jury a aussi apprécié la sympathie générale des candidat·es à cette épreuve de théâtre et le goût manifeste (voire la passion) qu'ils/elles paraissaient entretenir à l'égard de cet art et de son étude théorique.

Les extraits proposés cette année étaient assez longs, quoiqu'ils soient restés en-dessous d'une longueur de cinq pages. Le jury attire l'attention des candidat·es sur cette ampleur volontaire des extraits, qui nécessite de bien distinguer cette épreuve à la fois de l'explication littéraire et du commentaire dramaturgique de l'ENS de Lyon. Deux exposés en particulier ont fait montre d'une mauvaise gestion du temps de l'exposé. Il faut donc veiller à ne pas procéder à une introduction trop longue, en multipliant les accroches ou en souhaitant tout dire des pistes d'interprétation du texte qui se déploieront au fil du commentaire. Le jury rappelle cependant la nécessité de bien annoncer le découpage qui sera suivi lors du commentaire.

Cette longueur des extraits invite donc les candidat·es à la synthèse dans leurs remarques, bien qu'une démarche linéaire reste la règle. À la différence du commentaire littéraire, le détail stylistique de chaque réplique n'est pas attendu pour cette épreuve. Le jury invite les candidat·es à choisir des éléments ponctuels à commenter au sein de chaque mouvement dégagé : soit parce que ces éléments sont représentatifs d'un procédé ou d'une image récurrents dans l'extrait ou la pièce - et il est bienvenu de signaler après une première mention que l'on en retrouve d'autres occurrences plus loin dans l'extrait -, soit parce qu'ils sont singuliers et pertinents pour répondre à la problématique choisie par le/la candidat·e. Le temps de préparation de l'épreuve peut en particulier servir à cette ressaisie synthétique des enjeux du texte et à la structuration la plus efficace du commentaire pour respecter le temps imparti.

Dans la même optique, le jury invite à privilégier des outils dramaturgiques au moins aussi souvent que des outils stylistiques de l'analyse littéraire comme le repérage des figures de style. Du vocabulaire technique et spécifique au théâtre est attendu, ne serait-ce que pour nommer les différentes formes de répliques et préciser leurs adresses (stichomythies, tirade, monologue, etc.). Un candidat a ainsi analysé brillamment en quoi un extrait des *Nègres* s'inscrivait dans une tradition théâtrale de l'agôn. Certains extraits appelaient à un commentaire précis du décor ou du jeu avec un accessoire, éléments qu'il peut paraître regrettable de délaisser dans un tel exercice. Une candidate a ainsi su se saisir d'un extrait du *Balcon* à cheval entre un tableau extérieur et intérieur pour déployer une réflexion très juste sur l'espace genétien.

Dans le cadre d'un extrait tiré d'une œuvre connue par le/la candidat·e, il est également important d'insister dès l'introduction sur la place de l'extrait dans l'économie générale de la pièce et, de façon plus spécifique dans l'exposé, d'insister sur les enjeux du dialogue : quels en sont les tenants et les aboutissants ? Quelle est l'incidence de l'extrait dans la progression de l'action ? Quelles évolutions ont lieu chez les personnages et dans leurs rapports ?

Le jury rappelle qu'il n'attend pas *une* méthodologie du commentaire dramaturgique, mais qu'il apprécie au contraire que les candidat·es se saisissent de différentes traditions de celui-ci. Certain·es candidat·es se sont par exemple davantage appuyés sur des hypothèses de mise en scène (sans aller jusqu'à la proposition concrète d'une scénographie ou un choix de distribution,

ce qui n'est pas le lieu de l'oral), sur des projections dans des types de salles (à l'italienne...), sur des mises en scène historiques des textes, tandis que d'autres ont préféré une approche plus textuelle ou une inscription dans l'histoire du texte de théâtre, sans mettre de côté les potentialités dramaturgiques de l'écriture théâtrale. Les trois excellentes notes que le jury a attribuées correspondaient d'ailleurs à trois méthodologies assez différentes adoptées par ces trois candidat·es.

Le jury souligne l'importance de la place de la lecture dans l'épreuve, dont il rappelle qu'elle ne doit pas être une proposition de jeu, mais doit par son expressivité déjà refléter les fils interprétatifs que le/la candidat·e a choisis. Les candidat·es doivent faire attention à adopter un rythme de lecture modéré, voire plus lent que celui utilisé pour leur exposé afin de faire apprécier le texte. Il semble plus naturel de procéder à celle-ci à la fin de l'introduction, mais il n'est pas interdit aux candidat·es de commencer par elle ou de la placer plus tard lors de l'exposé. Le jury arrête généralement la lecture lorsque l'extrait est long et mettrait en difficulté le/la candidat·e dans le déroulé à suivre de son exposé en termes de temps. En une seule occurrence, la lecture a été spontanément interrompue sans en signifier très clairement la raison : le jury ne refuse pas ce type de démarche (on peut même imaginer qu'un·e candidat·e choisisse de ne pas commencer sa lecture au tout début de l'extrait), mais il convient de l'explicitier et de la défendre plus franchement. Le jury a apprécié des propositions animées de lecture (notamment une qui laissait toute sa part au caractère lyrique du texte des *Nègres*), sans bien sûr que cela soit un critère exigé. Le jury rappelle néanmoins que la lecture ne doit pas omettre les didascalies, en particulier lorsque leur importance est majeure dans l'analyse dramaturgique. Le temps de préparation de l'épreuve doit aussi servir à la préparation de cette lecture, bien que l'entraînement ne puisse en être que mental pour les candidat·es devant rester silencieux·euses en salle de préparation.

Le jury invite les candidat·es à faire preuve parfois de plus de rigueur dans leur convocation de certaines notions et termes (« ontologique », « ambiguïté », « érotisme »...), ce qui a souvent été un critère pour discriminer les oraux les uns des autres, d'autant plus lorsque l'entretien ne permettait pas de lever le flou définitionnel initial.

Le jury remercie chaleureusement les candidat·es pour les échanges agréables et riches qu'il a pu avoir avec elles et eux. Il rappelle que les notes attribuées ne sont en rien le reflet d'un « niveau » des candidat·es, mais le résultat d'un classement dans le cadre d'un concours, et que tous les exposés auraient probablement donné lieu à des notes plus élevées dans d'autres cadres. Il salue donc pour finir le travail de préparation et la prestation de toutes les candidat·es et les encourage à poursuivre dans la voie des études théâtrales universitaires qu'ils/elles soient admis·es ou non au concours.

Le jury invite les futur·es candidat·es à se préparer aussi consciencieusement et rigoureusement à l'œuvre de Noëlle Renaude pour la session 2026, en lisant un grand nombre d'œuvres de l'autrice (en bibliothèque par exemple) pour se familiariser le plus possible à sa poétique, au-delà des quatre œuvres proposées par le jury pour le corpus d'oral (et bien évidemment de la pièce au programme commun d'écrit).

Liste des extraits proposés (Gallimard, collection Folio) :

- *Les Bonnes*, p. 31 à 34, de « Solange. Pour vous servir, encore, Madame ! » à « Allons, Claire, redeviens ma sœur... »
- *Les Bonnes*, p. 86 à 90, de « Claire. Vraiment un peu de tilleul... » à « *La porte claque derrière elle.* »
- *Le Balcon*, p. 34 à 38, de « Le Juge, *reprise du ton théâtral* » à « Ah le joli trio que nous formons ! »
- *Le Balcon*, p. 68 à 72, de « Irma. Chaque putain doit pouvoir : » à « Voyons Rachel ».
- *Le Balcon*, p. 114 à 118, de « Huitième tableau. » à « *Un silence.* »
- *Les Nègres*, p. 45 à 48, de « Village, à *Vertu et s'inclinant avec un soupir* » à « Village. J'aime Vertu. Elle m'aime »
- *Les Nègres*, p. 102 à 105, de « La Reine, à *Félicité. Commence.* » à « Le Valet, à *son oreille : Chantez un psaume !* »